

Département
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

DECISION DU PRESIDENT

DP 2024/081

Nomenclature préfecture : **1.1 Marchés publics**
Service : **Politique de la ville**

Objet : **Contrat de réservation d'un séjour été au centre de vacances « REVES DE MER » pour l'espace jeunesse intercommunal de l'Oly et le centre social intercommunal des Bergeries**

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site www.telerecours.fr)

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Certifié exécutoire le :

13 MAI 2024

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

VU la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

CONSIDERANT que les politiques intercommunales en direction de la jeunesse favorisent l'accès aux loisirs, le droit aux vacances, l'autonomie des jeunes, la mixité et les valeurs citoyennes.

CONSIDERANT que nos projets pédagogiques s'inscrivent dans une démarche de découverte, de socialisation et de prévention en direction des jeunes de 11 à 13 ans des quartiers politique de la ville de la Prairie de l'Oly et des « Bergeries »,

CONSIDERANT que pendant la période du 17 août 2024 au 24 août 2024, l'espace Jeunesse intercommunal de l'Oly et du centre social des Bergeries organisent un séjour été avec 48 jeunes et un encadrement de 7 animateurs,

CONSIDERANT que la présente décision a pour objet la signature d'un contrat de réservation au centre de vacances « REVES DE MER » en baie de Quiberon,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : DE SIGNER un contrat de réservation avec REVES DE MER, sise 3 Place de la Mairie à PLOUNEOUR TREZ (29 890), pour l'hébergement et la restauration.

ARTICLE 2 : Le montant de la prestation est fixé à un montant maximum de 18 909,09 € HT avec une TVA de 10 % soit 20 800 € TTC.

ARTICLE 3 : Le règlement de la prestation sera effectué de la manière suivante :

- 30% du montant total du séjour à titre d'acompte à la réservation,
- 30% du montant en juin,
- Le solde du règlement de séjours 30 jours au plus tard avant la date de départ.

ARTICLE 4 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

ARTICLE 5 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Fait à Brunoy, le **06 MAI 2024**



François DUROVRAI
Président de la Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Contrat de réservation d'un séjour été au centre de vacances " REVES DE MER " pour l'espace jeunesse intercommunal de l'Oly et le centre social intercommunal des Bergeries

Date de transmission de l'acte : 07/05/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 07/05/2024

Numéro de l'acte : DP2024-081 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 091-200058477-20240506-DP2024-081-AU

Date de décision : 06/05/2024

Acte transmis par : Christine TAHON

Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics